

***Tous les dieux peut-être se valent,  
mais l'amour que j'ai pour le mien est sans prix.***

Qu'est-ce qui peut décider quelqu'un, même à son insu, à adopter l'une quelconque des religions instituées ?

S'il fait un tel choix, c'est parce que rien d'autre, dans tout ce que lui offre la culture qui est la sienne, ne le satisfait quand il cherche à répondre à l'amour dont il est capable pour soutenir, intensifier et, éventuellement même, combler cet amour.

De ce fait il s'adresse à une religion instituée avec une demande et, plus ou moins consciemment, il lui présente, voire lui impose, avec un immense espoir, une sorte de cahier des charges. À vrai dire, celui-ci s'élabore au cours d'une négociation paradoxalement désintéressée entre ce qu'il comprend qui lui est proposé et ce qu'il comprend de sa propre demande.

L'office pastoral consiste à servir cette négociation et, d'abord, à permettre, à favoriser sa poursuite. Une même conviction anime le demandeur et le pasteur. Ils croient l'un et l'autre que l'affaire n'est pas vaine, que l'offre, toujours mieux saisie dans sa vérité, peut répondre à la demande, la transformer, l'amplifier, la pousser toujours plus loin, alors même qu'elle peut parfois sembler la décevoir.

Quand on approche les choses de cette façon, on n'est pas loin de tenir le pasteur comme un passeur entre deux abîmes qui s'appellent l'un l'autre, pour reprendre l'expression qui se lit dans le Psaume XLII, et l'on peut ajouter, ce qu'on lit aussi dans ce même poème, que cet entretien se poursuit à *la voix de Tes torrents*, une voix qui s'adresse pareillement au passeur et au demandeur.

Car il est bien évident que le pastorat, ainsi entendu, n'est pas une fonction qui constituerait par elle-même une identité : le passeur est lui aussi un demandeur et il découvre qu'il est lui-même servi dans et par le service qu'il rend.

Mais qu'est donc cette expérience pour qu'elle ait de telles suites ?

Elle se confond avec les suites qu'elle reçoit. Si on la sépare de celles-ci, elle se réduit, comme on l'a noté en commençant, à une insatisfaction et, simultanément, à une exigence. Elle n'est donc rien d'autre qu'un arbre qui se reconnaît à ses fruits (cf. Mt. VII, 20).

Le fruit attendu de la pratique d'une religion instituée est d'atteindre l'au-delà de toutes choses et d'elle-même, un au-delà qui nous est déjà virtuellement présent et auquel nous la créditons de nous donner accès. En ce sens toute religion instituée est médiatrice. En effet, si heureux que nous soyons d'exister - et que dire alors lorsque nous en sommes malheureux ! - nous sommes, par la grâce de cette religion, dès à présent, en ce monde même, transportés ailleurs qu'ici où se poursuit notre existence.

Guy LAFON  
Clamart, le 20 juillet 2007